

# CORITRAIT' Anti-verdissures Concentré

Proposé en  
1L, 1,25L, 5L et 20L



- ✓ Produit concentré à diluer
- ✓ Action curative
- ✓ Algicide, fongicide et insecticide
- ✓ Tous supports
- ✓ Insecticide

**TRAITEMENT POUR LA DESTRUCTION DE LICHENS, ALGUES ET MICRO-ORGANISMES SUR TOUS SUPPORTS. ACTION CURATIVE RENFORCEE**

## DESTINATIONS & PROPRIÉTÉS

- **CORITRAIT' Anti-verdissures Concentré** est un produit de traitement algicide concentré pour toitures. Il détruit les lichens, algues et micro-organismes qui se développent sur les plaques et ardoises fibres-ciments, tuiles béton et terre cuite. Le traitement avec CORIDEM'C peut être suivi ou pas d'une application d'un revêtement coloré ou non. Il peut également être utilisé pour le traitement algicide des murs et façades.

## APPLICATION

- Traitement algicide **avant application de revêtement de type Hydrofuge toiture ou Peinture pour tuiles** :
- Pour obtenir un résultat immédiat, avant l'application d'un revêtement coloré ou incolore, procéder au lavage de la surface à l'aide d'un nettoyeur à pression en commençant par le haut du toit.
- En toiture, utiliser de préférence une buse rotative pour bien nettoyer les nez de tuile.
- Laisser sécher. Diluer le CORITRAIT' Anti-verdissures Concentré à raison de 1 litre + 40 litres d'eau. Pulvériser de bas en haut de la toiture avec un rendement de 1 litre de solution pour 5 à 10 m<sup>2</sup>. Ne pas rincer le produit. Laisser sécher avant l'application du revêtement.
- Traitement algicide **sans application de revêtement** :
- Pour obtenir un résultat à terme, diluer 1 litre de CORITRAIT' Anti-verdissures Concentré dans 15 à 20 litres d'eau. Enlever à la brosse les plus grosses épaisseurs de lichens et algues ou nettoyer la surface avec un nettoyeur à pression de haut en bas de la toiture et laisser sécher. Pulvériser la solution de CORITRAIT' Anti-verdissures Concentré de bas en haut avec un rendement de 1 litre de solution pour 5 à 10 m<sup>2</sup>. Laisser agir 3 à 4 semaines et éliminer les résidus séchés et jauniss.

## CONSEILS CORIL PRO

- En cas d'utilisation de nettoyeur sous pression, et dans les cas difficiles, renouveler la pulvérisation de solution de CORITRAIT' Anti-verdissures Concentré dans les 8 jours.
- Il peut également être utilisé en toiture-terrasse à raison de 1 L concentré + 10 L d'eau.

## ENTRETIEN & CONSERVATION

- **CORITRAIT' Anti-verdissures Concentré** est un produit biocide soumis à l'étiquetage réglementaire des produits dangereux. Utiliser les produits biocides avec précaution.
- Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant ce produit. Produit concentré corrosif, nocif en cas d'ingestion. Protéger les végétaux environnants pendant le traitement et ne pas exposer les animaux.
- **ATTENTION** : Lorsque l'eau d'écoulement est récupérée pour l'arrosage ou les animaux, il est nécessaire de décrocher la descente des eaux pluviales pendant les travaux. La reconnexion pourra se faire environ 1 mois après les travaux en cas d'application d'un revêtement ou après plusieurs pluies ou orages.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Il est conseillé d'entretenir régulièrement, par application d'une solution de CORITRAIT' Anti-verdissures Concentré, les surfaces traitées et remises en état, de façon à retarder l'accrochage des lichens. Cet entretien peut être fait tous les 2 ou 3 ans, selon l'exposition du toit.
- Ne jamais mélanger CORITRAIT' Anti-verdissures Concentré avec d'autres produits. Ne pas appliquer sur les panneaux solaires/photovoltaïques. Eviter tout traitement par temps de pluie, par temps humide ou orageux (minimum 12H sans pluie).
- Respecter les normes de sécurité pour la circulation sur toitures (voir réglementation en cours). Les dispositions de protection des travailleurs et de l'environnement contre les risques liés à l'émission et à l'inhalation de poussières d'amiante lors de la préparation des supports en amiante-ciment doivent être conformes à la réglementation en vigueur. Ne pas déverser dans les égouts, ni dans les cours d'eau, bien refermer les emballages après usage.

### CONSERVATION ET STOCKAGE

- 1 an en emballage d'origine.

### AUTRES CARACTERISTIQUES

- Couleur : Liquide jaune pâle.
- Densité : 1g/cm<sup>3</sup>.
- Conditionnement : Jerricans de 1 L, 5 L, 20 L et 1,25L dans un jerrican de 25L à compléter d'eau.

### PRÉCAUTIONS D'USAGE

**H290** Peut être corrosif pour les métaux. **H302** Nocif en cas d'ingestion. **H314** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Pour plus d'informations, consulter la fiche de données de sécurité.

**Composition** : agents algicide, bactéricide et fongicide en phase aqueuse - chlorure d'alkyl C12-16 diméthylbenzylammonium.

Les renseignements fournis sur cette fiche technique sont donnés à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité.

### Application :

Applicable au  
Pulvérisateur  
(à faible pression).



### Rendement :

5 à 10 m<sup>2</sup> au litre dilué  
selon l'état du support.

### Séchage :

Minimum 12h sans pluie

### Nettoyage des outils :

Nettoyage des  
outils à l'eau

